

ÉVALUATION DES PROBLÈMES CRITIQUES DE LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE AU BÉNIN: LE CAS DE L'INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BÉNIN (INRAB)

Marcellin C. Allagbé

Juin 2014

Ce rapport a été préparé dans le cadre du projet ASTI/IFPRI-CORAF/WECARD sur l'évaluation approfondie des capacités nationales de recherche agricole en Afrique de l'Ouest.

ASTI Agricultural Science
& Technology Indicators
FACILITATED BY IFPRI



TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4
Les tendances à long terme de la R&D agricole au Bénin	3
Information institutionnelle de l'Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB)	5
Brève description de l'INRAB	5
Structure de l'INRAB	5
Liens et interactions de l'INRAB avec d'autres institutions	7
Évaluation des ressources humaines	7
Catégories d'agents de l'INRAB.	7
Évaluation des ressources financières	10
Ressources financières de l'INRAB.....	11
Mobilisation des ressources propres.....	12
Mobilisation des ressources dans le cadre du PPAAO.....	12
Évaluation des infrastructures de recherche	12
Réhabilitation et constructions d'infrastructures au niveau des CRA et dans quelques zones d'intervention en milieu réel de l'INRAB	13
Renforcement en matériels roulants.....	13
Extrants de recherche	13
Production de semences de base	13
Production de documents de diffusion des technologies mises au point.....	14
Conclusion et options politiques	14
Références.....	16

Liste des tableaux

1. Evolution de l'effectif du personnel de l'INRAB de 2004–2012	8
2. Répartition des chercheurs par diplôme et par sexe en 2012	8
3. Nombre de chercheurs/cadres en formation diplômante 2008–2012	10
4. Etat des laboratoires de l'INRAB	13
5. Outputs issus des travaux de recherche effectués par les chercheurs de l'INRAB en 2011	14

Liste des figures

1. Effectifs des chercheurs agricoles en ÉTP par catégorie d'institut 2000–2011.....	3
2: Dépenses de recherche agricole par catégorie d'institut 2000–2011	4
3. Ratios d'intensité de la recherche agricole 2000–2011	4
4: Organigramme de l'Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB).....	5
5. Répartition des chercheurs de l'INRAB par discipline en 2012	9
6. Dépenses de l'INRAB par catégories de coûts 2000–2011.....	11
7. Sources de financement de l'INRAB 2000–2011	11

Sigles et acronymes

ACE:	agents contractuels de l'État
APE:	agents permanents de l'État
ASTI:	Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (programme de l'IFPRI)
CAMES:	Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur
CARDER:	centres d'action régionaux pour le développement rural
CEDEAO:	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CORAF:	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
CRA-A:	Centre de recherches agricoles d'Agonkanmey
CRA-Centre:	Centre de recherches agricoles-Centre
CRA-CF:	Centre de recherches agricoles-Coton et fibres
CRA-Nord:	Centre de recherches agricoles-Nord
CRA-PP:	Centre de recherches agricoles-Plantes pérennes
CRA-Sud:	Centre de recherches agricoles-Sud
CRRD:	Comité régional de recherche et de développement
IITA:	Institut international d'agriculture tropicale
INRAB:	Institut national des recherches agricoles du Bénin
LDC:	Laboratoire de défense des cultures
MAEP:	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
ONG:	organisation non gouvernementale
PDRN:	Projet de diffusion du riz NERICA
PPAAO:	Projet de productivité agricole en Afrique de l'Ouest
R&D:	recherche et développement
RTE:	référentiels technico-économiques
UAC:	Université d'Abomey-Calavi

INTRODUCTION

La politique régionale de la recherche de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) cherche à harmoniser la recherche scientifique et à créer des synergies de recherche dans la région. L'une des principales contraintes à laquelle est confrontée la communauté est l'accès aux données actualisées et de haute qualité, sur la capacité de la recherche scientifique dans ses pays membres. Compte tenu de l'importance de l'agriculture dans la région, la CEDEAO a demandé au Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement (CORAF/WECARD) de procéder à une évaluation en profondeur des questions critiques sur les capacités institutionnelles, humaines et financières en matière de recherche agricole en Afrique de l'Ouest. Une telle évaluation est essentielle à l'élaboration des recommandations de politiques nationales et régionales qui serviront à alimenter la stratégie de recherche agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest. Pour réaliser cette évaluation, le CORAF/WECARD a sollicité le soutien du programme sur les Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI) de l'Institut international sur les politiques alimentaires (IFPRI). Cette évaluation est menée en trois phases:

- Dans le cadre de la phase I (2012–2013), le programme ASTI, le CORAF/WECARD, et les partenaires nationaux ont effectué une enquête dans 21 pays d’Afrique de l’Ouest et du Centre et ont recueilli des informations détaillées sur le personnel et les ressources financières d’un ensemble complet d’agences gouvernementales, de l’enseignement supérieur, d’organisations à but non lucratif et du secteur privé impliquées dans la R&D agricole. Les résultats de cette enquête peuvent être consultés sur le site Internet d'ASTI: <http://www.asti.cgiar.org>.
- Au cours de la phase II (2013–2014) une évaluation approfondie des problèmes cruciaux qui existent dans la R&D agricoles en Afrique de l’Ouest a été effectuée dans les six pays suivants de la CEDEAO: le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. L'évaluation comprenait une enquête quantitative qui a permis de recueillir des informations sur les ressources humaines et financières, les infrastructures de R&D, et les résultats de la R&D; une série d'entretiens (face-en-face) avec des chercheurs et des cadres sélectionnés; et une enquête de motivation du personnel ciblée à un groupe de chercheurs et de personnel d'encadrement. Les résultats de cette enquête ont été résumés dans une série de rapports nationaux, ainsi que dans un rapport régional synthétisant les défis auxquels font face les instituts de R&D agricoles ouest-africains.
- Au cours de la phase III (2014) les résultats de la Phase II seront traduits en recommandations politiques qui serviront de socle à l'élaboration de la stratégie de la politique régionale de recherche agricole et qui seront présenté lors de divers événements aux parties prenantes.

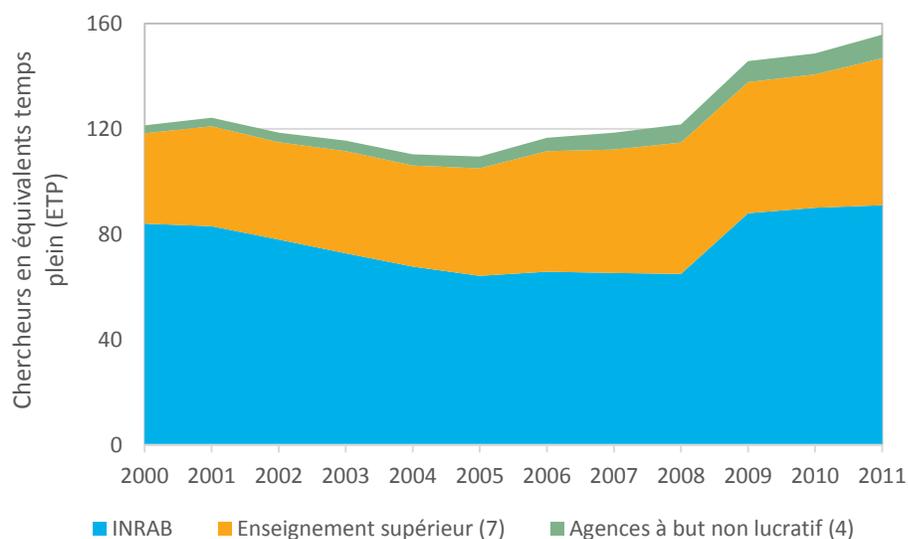
Le présent rapport est l’un des résultats de la phase II. Il donne un aperçu des questions critiques relatives aux capacités humaines, financières et institutionnelles de l’Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) et fournit un ensemble d’options politiques qui pourraient aider à relever certains des défis les plus pressants.

LES TENDANCES À LONG TERME DE LA R&D AGRICOLE AU BÉNIN

Le Bénin compte une douzaine d'organismes publics effectuant la recherche et développement (R&D) agricole, dont l'Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB) est de loin le plus représentatif. En 2011, l'INRAB comptait 91 chercheurs (en équivalents temps plein: ÉTP), soit près de 60 % de l'effectif total national. Son siège se trouve à Cotonou. L'INRAB coordonne le système national de recherche agricole (SNRA) qui est un creuset national où se retrouvent tous les chercheurs en R&D, les enseignants-chercheurs de l'université, les chercheurs des organisations non gouvernementales (ONG) et les chercheurs du secteur privé.

L'enseignement supérieur joue un rôle très important dans la R&D agricole du pays. Sept unités de l'enseignement supérieur sont activement engagées dans la R&D agricole, la plus importante étant la Faculté des sciences agronomiques (FSA), au sein de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) avec 22 ÉTP en 2011, et la Faculté d'agronomie de l'Université de Parakou (8 ÉTP). En dehors du secteur public (que constituent l'INRAB et les universités), le secteur privé effectue de la R&D agricole, en l'occurrence les ONG, au nombre de quatre, occupant un effectif ÉTP de 9 chercheurs en 2011 (figure 1). Les ONG conduisent des recherches de nature plutôt socioéconomique mais sur des thèmes connexes à l'agriculture. Notons cependant que la R&D agricole effectuée par le secteur privé à but lucratif est négligeable. En effet, de 2000 à 2011, l'enseignement supérieur (UAC) et la recherche agricole (INRAB) représentaient respectivement 36 % et 58 % de l'effectif total des chercheurs agricoles (ÉTP) du Bénin.

Figure 1. Effectifs des chercheurs agricoles en ÉTP par catégorie d'institut 2000–2011

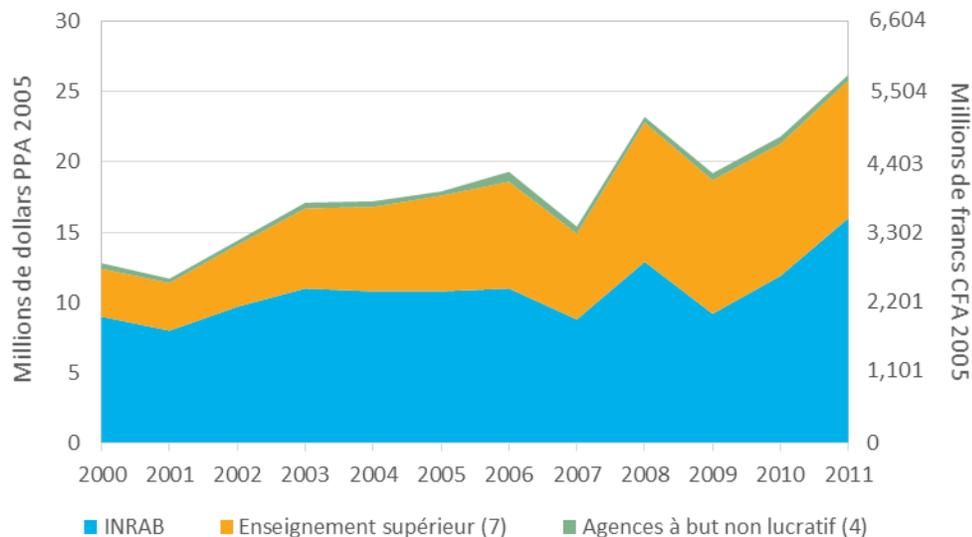


Source : Enquête ASTI/IFPRI – INRAB.

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes inclus dans chaque catégorie.

Les dépenses totales consacrées à la R&D agricole publique ont doublé en dix ans, passant de 2 827,2 millions de FCFA en 2000 à 5 756,3 millions de FCFA en 2011 (figure 2).

Figure 2: Dépenses de recherche agricole par catégorie d'institut 2000–2011

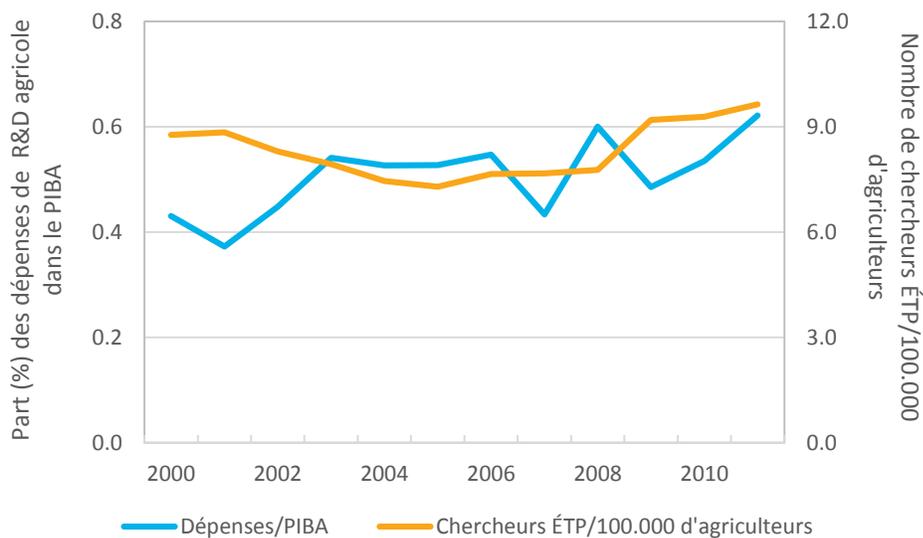


Source : Enquête ASTI/IFPRI – INRAB.

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes inclus dans chaque catégorie.

La part des dépenses en R&D agricole dans le PIB agricole est passée de 0,43 % à 0,62 % entre 2000 et 2011, l'équivalent temps plein chercheur est passé de 8,76 pour 100 000 agriculteurs à 9,63 au cours de la même période (figure 3).

Figure 3. Ratios d'intensité de la recherche agricole 2000–2011



Sources : calculs effectués basés sur les données de l'enquête ASTI-INRAB, FAO (2013), Banque mondiale (2013).

INFORMATION INSTITUTIONNELLE DE L'INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN (INRAB)

Brève description de l'INRAB

L'INRAB a pour objectifs de

- contribuer à l'élaboration de la politique nationale de recherches agricoles, halieutiques et forestières ;
- concevoir, exécuter ou faire exécuter, soit de sa propre initiative, soit à la demande du gouvernement, des organismes publics ou privés, nationaux ou internationaux, des programmes de recherche présentant un intérêt particulier ou général dans les domaines intéressant le secteur agricole ;
- contribuer au transfert des acquis de recherche en direction des utilisateurs ;
- assurer d'une manière générale toutes les activités de recherche concourant au développement des sciences agricoles et à leur application ;
- coordonner sur le plan national toutes les activités en matière de recherche agricole ;
- contribuer à la formation des cadres pour la recherche agricole et le développement ;
- effectuer des études et expertises dans son champ d'action ;
- publier et diffuser les résultats de ses travaux et, plus généralement, concourir au développement de l'information scientifique.

Structure de l'INRAB

L'INRAB est un organisme d'État créé en 1992. Il est structuré en une Direction générale (DG) et des centres de recherches agricoles (CRA) (figure 4). La Direction générale est composée de trois directions techniques — la direction scientifique, la direction de l'administration et des ressources humaines et la direction des ressources financières — et de deux services techniques: le Service des relations publiques et des ressources humaines et le Service de l'audit interne.

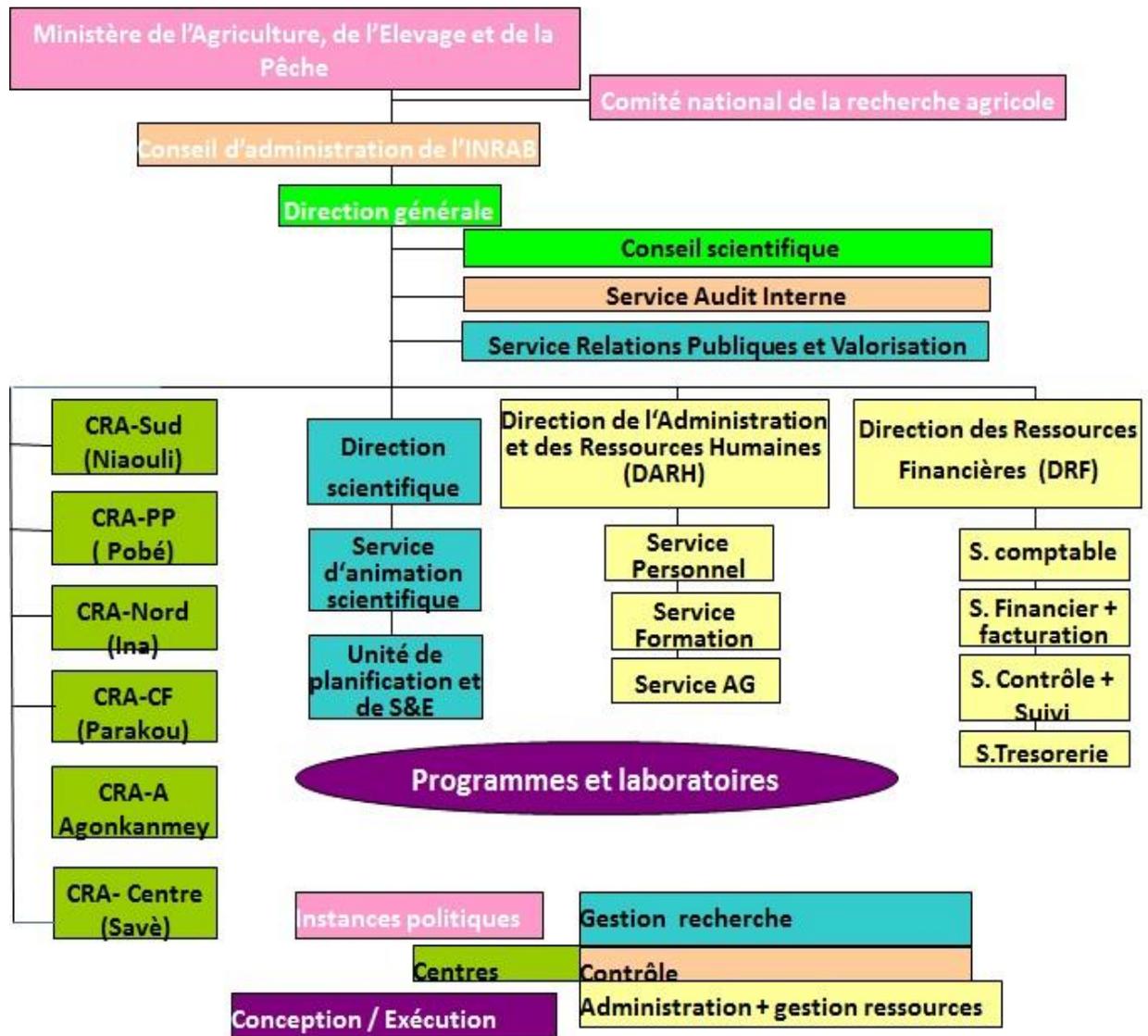
L'INRAB compte trois CRA régionaux (CRA-Sud ; CRA-Nord ; CRA-Centre) et trois CRA sectoriels: le CRA-PP (plantes pérennes) ; CRA-CF (coton et fibres) et le CRA-Agonkanmey. Les CRA régionaux sont disséminés sur le territoire national pour couvrir toutes les zones agro-écologiques du Bénin. Leur structure consiste en une direction (composée de services et divisions) et des programmes et laboratoires de recherche (figure 4). Certains CRA abritent aussi des antennes et des sites de recherches de développement.

Parmi les six CRA, le Centre de Recherches Agricoles d'Agonkanmey (CRA-A) a une vocation nationale. Ce centre est doté de trois laboratoires à savoir:

- le Laboratoire des sciences du sol, eaux et environnement (LSSEE), basé à Agonkanmey;
- le Laboratoire de recherches zootechniques, vétérinaires et halieutique (LRZVH), basé à Agonkanmey ;
- le Laboratoire de défense des cultures, basé à Porto-Novo (LDC) ;

Le LSSEE à Agonkanmey date d'avril 1974. Ces laboratoires sont tous vieux et ont besoin d'être rénové.

Figure 4: Organigramme de l'Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB)



L'INRAB est un institut étatique doté d'un statut d'établissement public à caractère scientifique. L'État lui fournit les moyens matériels et humains. Les recettes générées par l'Institut sont utilisées pour son fonctionnement ; elles servent parfois à recruter du personnel contractuel. L'inconvénient de ce statut est que le Directeur général est nommé par le Président de la République. En cas de besoin l'État peut également assigner des membres du personnel de l'INRAB à d'autres départements gouvernementaux. En effet le recrutement du personnel est géré par la fonction publique. Ce statut limite l'INRAB dans son autonomie de gestion. En vue d'améliorer ces conditions de travail, les négociations sont actuellement en cours pour offrir à l'INRAB un « un accord d'établissement » qui donnera à l'Institution une autonomie plus avancée. L'Institut peut s'auto gérer, il peut recruter lui-même et négocier ses financements pour fonctionner. Les salaires du personnel seront améliorés, ce qui augmentera leur motivation. La chance de réussite de cette négociation est forte à cause de la situation que traverse présentement l'Institution ; un nombre important de chercheurs quittent l'INRAB.

Liens et interactions de l'INRAB avec d'autres institutions

L'INRAB joue un rôle déterminant au niveau du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) à travers l'élaboration d'innovations technologiques et l'analyse de politiques agricoles. L'INRAB développe de forts partenariats avec d'autres institutions internationales actives en R&D, telles que le CORAF, l'Institut international des technologies agricoles (IITA), AfricaRice, etc. L'INRAB travaille étroitement avec les centres d'action régionaux pour le développement rural (CARDER) qui sont les structures nationales de vulgarisation agricole de même qu'avec les organisations des producteurs agricoles (OPA).

Le lien entre l'INRAB et les CARDER est devenu faible. Les CARDER n'ont plus de personnel suffisant pour répondre efficacement à la collaboration. Depuis 2004/2005 ils ne disposent plus d'agents spécialisés de recherche et développement (ASRD) qui, auparavant, travaillaient avec l'INRAB pour mettre au point les fiches techniques de vulgarisation. La mission de l'ASRD était de mettre en synergie les résultats de recherche et les actions de vulgarisation. La disparition de ce poste de l'ASRD n'a pas éliminé la collaboration des CARDER et l'INRAB, mais les relations se sont progressivement affaiblies.

L'INRAB organise une fois par an des ateliers d'identification de contraintes prioritaires au niveau des paysans dans les différentes zones agro-écologiques. Les producteurs eux-mêmes présentent les résultats au Comité régional de recherche et de développement (CRRD) et c'est sur ces contraintes que travaillent les chercheurs. Les CARDER participent à ces événements. Pour créer une synergie qui permettra de mieux utiliser les résultats de recherche il faut recréer au niveau des CARDER le poste d'ASRD à cause de son importance pour la diffusion des résultats de recherche.

L'influence actuelle de l'INRAB sur la politique de R&D agricole du pays est relativement faible, les décideurs politiques n'appréhendant pas encore très bien l'importance des résultats de recherche dans le développement économique. De plus, l'INRAB n'arrive pas encore à bien mettre en valeur ses résultats. D'énormes progrès restent à faire à ces niveaux pour accroître l'influence de l'INRAB sur les décisions politiques. Il faudra que les chercheurs trouvent le langage approprié pour convaincre les décideurs de l'importance des résultats de recherche agricoles.

ÉVALUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Catégories d'agents de l'INRAB

Le fonctionnement de l'INRAB est assuré par des chercheurs, des techniciens et par le personnel d'appui. En 2011 l'INRAB comptait un effectif total de 608 agents: 116 agents permanents de l'État (APE, soit 19 %), 80 agents contractuels de l'État (ACE, soit 13 %), 164 agents contractuels payés sur la subvention de l'État (27 %) et 175 agents contractuels payés sur les ressources propres de l'INRAB (29 %) (tableau 1). La répartition du personnel dans les différentes entités de l'INRAB montre que le CRA-PP dispose à lui seul de 41 % de l'effectif total. Il est suivi par le CRA-Agonkanmey qui dispose de 18 % et du CRA-CF avec 14 %. Le reste est réparti entre le CRA-Sud (9 %), le CRA-Nord (8 %), le CRA-Centre (4 %) et la Direction générale (8 %). La diminution du personnel scientifique, technique et administratif au fil des années constitue un handicap sérieux au bon fonctionnement de l'INRAB (tableau 1). Pour y remédier, l'INRAB organisa à Abomey-Calavi, les 11 et 12 novembre 2011, un séminaire de réflexion pour faire le diagnostic des difficultés qui freinent ses performances et poser les bases du renforcement de ses capacités humaines, matérielles et financières. Les conclusions de ces réflexions sont soumises aux décideurs politiques.

Tableau 1. Evolution de l'effectif du personnel de l'INRAB de 2004–2012

Année	Différentes catégories du personnel de l'INRAB					Total
	APE	ACE	Subvention	Fonds critiques	Fonds Propres	
2004	286	–	315	58	158	817
2005	263	–	409	58	158	888
2006	263	–	409	58	158	888
2007	218	–	409	58	158	843
2008	193	80	111	58	158	600
2009	164	80	111	58	158	571
2010	143	80	162	75	175	635
2011	116	78	164	75	175	608
2012	106	78	154	75	175	588

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Note: La catégorie d'ACE a été créée en 2008.

La répartition des chercheurs agricoles selon le diplôme (tableau 2) indique que seulement 36 % des chercheurs de l'INRAB ont un doctorat/PhD tandis que 67 % ont un master/MSc. À ce niveau, l'INRAB a encore beaucoup de progrès à faire. Il faut renforcer les capacités en passant par la mise en place d'un plan de carrière et en recrutant de jeunes chercheurs. En effet, 70 % des chercheurs titulaires d'un doctorat/PhD ont plus de 50 ans. L'âge de départ à la retraite étant de 60 ans à l'INRAB, une très grande partie des chercheurs quitteront l'Institut en moins de 10 ans. Un plan de formation et un plan de recrutement devront être mis en œuvre pour éviter que l'INRAB se vide dans les prochaines années. Aussi peut-on envisager de reporter l'âge de départ à la retraite à 65 ans comme c'est le cas au sein des universités.

En 2012, les femmes ne représentent que 12 % des chercheurs (tableau 2) et parmi elles, les titulaires d'un doctorat/PhD constituent 42 %. Des mesures d'encouragement devraient être développées pour inciter les femmes à opter pour une carrière dans la recherche et à obtenir de diplôme de doctorat.

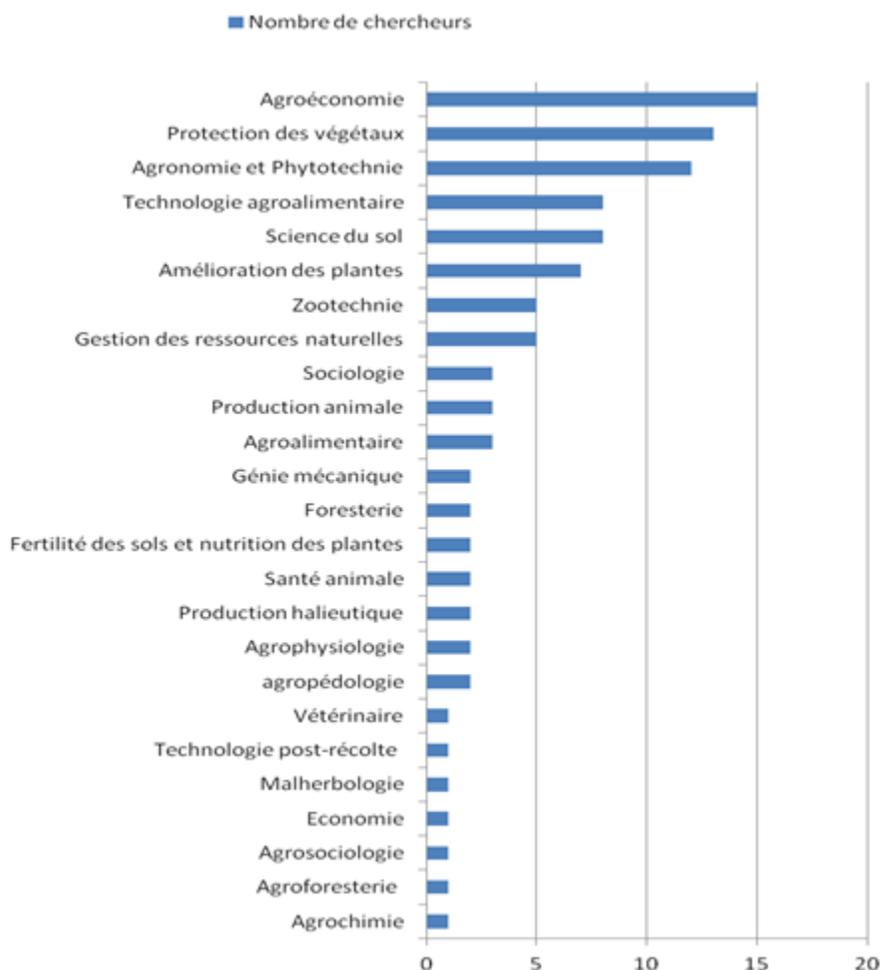
Tableau 2. Répartition des chercheurs par diplôme et par sexe en 2012

	Hommes	Femmes	Total
PhD	33	5	38
MSc	58	7	65
Total	91	12	103

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

En ce qui concerne la répartition des chercheurs par discipline (figure 5), les résultats font ressortir la non-représentation de certaines disciplines importantes telles la biométrie, la climatologie, etc. Pour certaines disciplines, il n'existe qu'un seul chercheur sur le plan national et, dans la plupart des cas, celui-ci est très proche de la retraite. Par exemple, l'INRAB emploie un seul chercheur dans le domaine de la sélection variétale: il n'a pas d'assistant et il va bientôt prendre sa retraite. En pédologie, le seul chercheur dont dispose l'INRAB a été mis à la retraite en 2013. En malherbologie, le seul chercheur de l'INRAB est en détachement à la FAO. Un recrutement du personnel s'impose donc d'urgence, mais l'INRAB manque de moyens et son statut actuel dicte que c'est l'État qui s'occupe des recrutements. La question de changement de statut est donc urgente. Une fois le nouvel accord d'établissement approuvé, l'INRAB pourra faire les recrutements nécessaires pour combler les lacunes.

Figure 5. Répartition des chercheurs de l'INRAB par discipline en 2012



Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Notons cependant que l'effort de renforcement des capacités des ressources humaines entrepris au cours de la période 2008-2012 a permis à 34 chercheurs de l'INRAB de suivre une formation diplômante (doctorat et DEA/MSc) dans diverses spécialités (tableau 3). La plupart de ces formations ont été accomplies sur fonds propres des intéressés, bien que certaines d'entre elles aient été financées par DANIDA, AfricaRice, CIRAD, etc. Ces formations ont été effectuées soit dans des pays européens (la France, les Pays-Bas, l'Allemagne), soit dans des pays ouest-africains tels que le Ghana, le Togo, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et surtout le Bénin même.

Tableau 3. Nombre de chercheurs/cadres en formation diplômante 2008–2012

Structures	DEA/MSc	PhD
CRA Agonkanmey	9	10
CRA CF	2	0
CRA - PP	1	3
CRA Sud	1	2
CRA Centre	1	2
CRA - Nord	0	1
Direction Générale	1	1
Total	15	19

Source: Rapport d'activité INRAB (2012)

Depuis quelques années, une réduction de l'effectif des chercheurs est observée à l'INRAB, qui s'explique en partie par les détachements de chercheurs dans les institutions internationales (FAO, CORAF, AfricaRice), les nominations dans d'autres structures de l'État et les nombreux départs à la retraite, mais qui représente également une fuite des cerveaux vers d'autres institutions et vers les universités. Des mesures incitatives doivent en effet être prises pour rendre la fonction de chercheur à l'INRAB aussi attractive que celle de l'enseignant-chercheur qui, aujourd'hui, est financièrement plus intéressante. Non seulement les universités publiques au Bénin offrent-elles aux enseignants-chercheurs des salaires qui sont trois à quatre fois plus élevés que ceux des chercheurs de l'INRAB mais, de plus, l'inscription au Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) offre aux universitaires des avantages de nature à entretenir une véritable fuite des ressources humaines de l'INRAB vers les universités du Bénin. Or, comparativement à INRAB, les universités ont des liens beaucoup plus faibles avec les agriculteurs. En effet, les universitaires sont plus préoccupés par la recherche scientifique pour leur promotion académique (faire des publications) que par la recherche appliquée axée sur les besoins spécifiques des producteurs.

Les restrictions en vigueur depuis 1986 et jusqu'en 2012 ont gravement limité le nombre de recrutements à l'INRAB. Ainsi, entre 2008 et 2012, seulement quatre chercheurs furent recrutés, tous diplômés ingénieur agronome: deux en phytotechnie, un en sciences de la fertilité/techniques de fertilisation, et un en physiologie végétale. À noter qu'au cours de la même période, on enregistra 68 départs.

L'État a cependant autorisé des recrutements spécifiques dans certaines structures. Par exemple les CARDER ont bénéficié d'un recrutement massif de plus de 2000 agents en 2007. Une action de ce genre peut permettre à l'INRAB de renforcer ces capacités en personnels scientifiques.

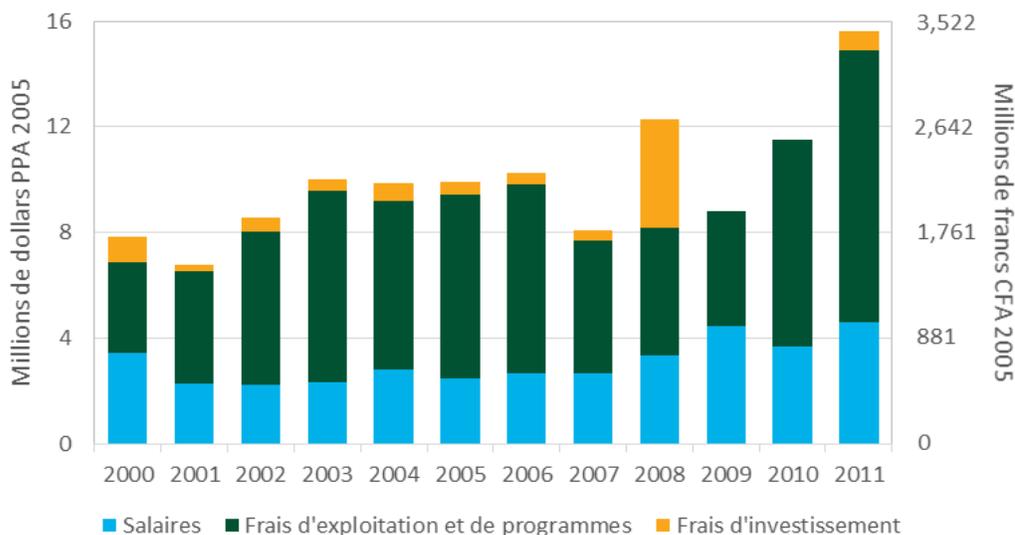
ÉVALUATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'essentiel des ressources financières de l'INRAB provient du budget national, de la vente des plantules de palmier à huile et des semences de cultures vivrières, ainsi que des prestations de services et des projets (Rapport d'activités INRAB, 2011). La part du financement public à l'INRAB est extrêmement faible. L'INRAB est ainsi fortement tributaire de l'appui des bailleurs et des fonds propres pour financer ses activités de recherche.

Ressources financières de l'INRAB

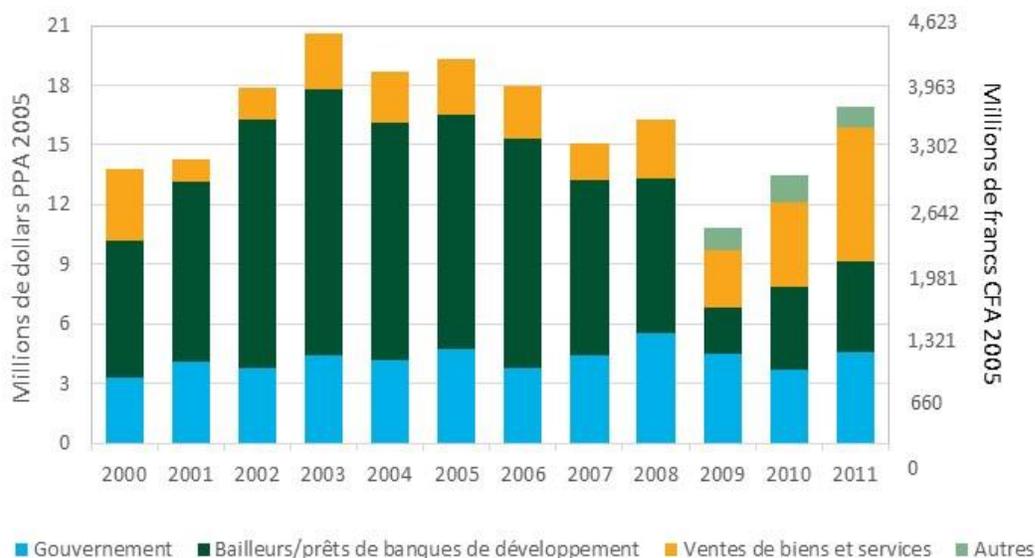
L'analyse de l'évolution du financement de l'INRAB, selon les sources de 2000 à 2011, montre que la mobilisation des ressources financières est en général faible au niveau du budget national et que les partenaires techniques financiers (PTF) ont été les plus gros pourvoyeurs de 2000 à 2008 (figure 6).

Figure 6. Dépenses de l'INRAB par catégories de coûts 2000–2011



Source : Enquête ASTI/IFPRI – INRAB.

Figure 7. Sources de financement de l'INRAB 2000–2011



Source : Enquête ASTI/IFPRI – INRAB.

À partir de 2008, la contribution des fonds propres aux budgets de l'INRAB a commencé par s'accroître au point d'être la plus importante en 2011 (figure 7). En 2009, l'INRAB a connu une baisse drastique de ses ressources financières due à la fin du financement danois et à une importante réduction de la contribution du budget national pour les activités de recherche agricole. En

conséquence, l'INRAB ne peut plus mener toutes ses activités ; il a dû interrompre celles relatives au cycle de gestion de la recherche agricole et aux fonds compétitifs. Depuis 2009, année de la dernière compétition, l'INRAB n'accueille plus de protocoles soumis par des chercheurs du SNRA dans l'espoir d'obtenir un financement par le mécanisme des fonds compétitifs.

Mobilisation des ressources propres

En 2011 les ressources propres représentaient plus des deux tiers du budget de l'INRAB. Elles proviennent pour la plus grande part des ventes de divers produits par le CRA-PP (semences germées, plants de palmier à huile et régimes). À cela s'ajoutent les ventes de semences diverses de riz, de maïs et de niébé effectuées par le CRA-Sud.

De 2008 à 2012 la contribution du budget national au budget de l'INRAB s'est progressivement amoindrie pendant que les revenus générés à l'interne ont augmenté. Ce fort taux de mobilisation des ressources propres est dû à l'amélioration des ventes faites par le CRA-PP résultant des efforts d'assainissement de tous les maillons de la chaîne de production au niveau de ce centre afin d'accroître la production de semences germées de palmier à huile.

Mobilisation des ressources dans le cadre du PPAO

Sur le montant de 880 650 010 FCFA prévu au budget 2012 sur la ligne du partenaire PPAO, l'INRAB a mobilisé un montant de 108 264 348 FCFA, soit 12 % des prévisions. Le PPAO-Bénin fut lancé en 2012 avec un budget de plus de 8 milliards de FCFA pour cinq ans. Dans ce cadre, plusieurs projets de recherche sont actuellement en cours d'exécution. Treize projets de recherche ont été financés depuis 2013. Le PPAO a également financé 26 formations doctorantes et 21 masters à partir de l'année académique 2013-2014. Aussi, le financement de la réhabilitation des équipements de recherche sur le maïs au CRA-Sud et au CRA-Agnonkanmey constitue actuellement une préoccupation du PPAO.

ÉVALUATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE

Tous les centres de recherche et même la Direction générale continuent d'être logés dans des bâtiments vieux de plusieurs décennies. Dans l'ensemble, les équipements de laboratoire et le matériel informatique et roulant sont dépassés et souvent non fonctionnels. Comme l'indique la figure 7, la quasi-totalité des ressources de l'INRAB sont absorbées par le paiement des salaires et par la gestion et la mise en œuvre de certains programmes. Très peu de ressources sont investies dans les infrastructures. Néanmoins, en 2012, deux activités ont été réalisées dans ce domaine, l'une étant la poursuite de la construction du siège de l'INRAB et l'autre la construction d'un germeoir au CRA-PP à Pobè. La quasi-totalité des laboratoires de l'INRAB sont en état de non-fonctionnalité (tableau 4). Des mesures urgentes doivent être prises pour corriger cette situation. Le PPAO s'atèle à réhabiliter le LSSEE, mais sans succès jusqu'à présent.

Tableau 4. État des laboratoires de l'INRAB

Centre	Laboratoire	État de fonctionnement
CRA-Sud Niaouli	Laboratoire sur les micro-organismes/virologie.	non-fonctionnel ; équipements vétustes
CRA-Nord Ina	Aucun laboratoire	
CRA-Centre Savè	Aucun laboratoire	
CRA-CF Parakou	Laboratoire d'analyse des fibres du coton	fonctionnel
CRA-CF Cana	Laboratoire pathogènes/ entomologie du cotonnier	partiellement fonctionnel ; équipements vétustes ; sérieux problèmes d'électricité et d'eau
CRA-PP Pobè	Laboratoire de physiologie végétale	fonctionnel
CRA-A Agonkanmey	Laboratoire des sciences du sol	fonctionnel ; équipements vétustes
	Laboratoire des technologies alimentaires	partiellement fonctionnel ; équipements vétustes
	Laboratoire des analyses biométriques	non-fonctionnel par manque de biométriciens
	Laboratoire de défense des cultures	partiellement fonctionnel ; équipements vétustes.

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Réhabilitation et constructions d'infrastructures au niveau des CRA et dans quelques zones d'intervention en milieu réel de l'INRAB

Il a été décidé, et ceci pour plus d'efficacité, de concentrer les efforts sur le bâtiment principal du site pour vite l'achever. Ainsi donc, les travaux de construction ont effectivement repris en septembre 2012 et sont concentrés sur la construction de la Direction générale. Dans le cadre du PPAO, des réfections de bâtiments sont prévues au CRA-Sud.

Renforcement en matériels roulants

Les démarches d'acquisition de matériels agricoles au profit des acteurs du Projet de diffusion du riz NERICA (PDRN) ont abouti en 2011 avec l'acquisition de 8 mini moissonneuses-batteuses du riz, 20 désherbeuses, 5 mini rizeries complètes, 6 groupes électrogènes pour alimenter les mini rizeries. Le CRA-Nord a reçu du MAEP un tracteur sans accessoires. Enfin, le CRA-PP a également acquis une partie du matériel agricole prévu pour 2012 à savoir des motopompes et des échelles. Malgré l'insuffisance aggravée par la vétusté du parc automobile de l'INRAB, aucune acquisition de véhicules n'a été faite au cours de la période 2010 à 2012.

EXTRANTS DE RECHERCHE

Production de semences de base

Nonobstant les difficultés de trésorerie au niveau du budget national, de nombreuses activités de recherche ont été menées et bon nombre de technologies ont été mises au point. De 2008 à 2012, la variété améliorée de coton I875-3 et la variété de maïs FAABA/QPM, ont été générées en interne. Parmi les variétés GCRAI qui ont été testées au Bénin on relève les variétés de maïs à cycle précoce EVDT-Y-

2008 STR ; TZE-W DT STR QPM CO. L'accès difficile aux semences améliorées, la faible diffusion des innovations agricoles et le faible niveau de revenu des producteurs sont les causes majeures de la faible adoption des nouvelles variétés mises au point par la recherche. En effet, fréquemment les producteurs ne sont pas informés concernant l'existence de certaines variétés nouvellement mises au point parce que la vulgarisation n'est pas performante. Il arrive également que, par défaut de moyens financiers, les producteurs se contentent de leurs anciennes variétés. Ces situations justifient les faibles taux d'adoption des variétés améliorées ou des technologies mises au point par la recherche.

Production de documents de diffusion des technologies mises au point

Durant l'année 2011, les chercheurs de l'INRAB ont produit 42 articles scientifiques ; 24 fiches techniques, référentiels technico-économiques (RTE) et autres documents de vulgarisation ; et 10 posters et dépliants. Au Bénin, la connaissance des résultats de recherche passe par l'organisation d'un atelier scientifique national auquel sont conviés les chercheurs pour un débat scientifique et par le CRRD, un forum de présentation des résultats de recherche auquel sont conviés les utilisateurs des acquis de recherche. C'est lors des assises du CRRD, auxquelles assiste un groupe cible plus large, qu'est présenté le répertoire des RTE (tableau 5) destinés à la vente. La diffusion des RTE se fait à travers des émissions radiodiffusées sur les acquis de recherche ayant fait l'objet d'un répertoire élaboré et rendus opérationnels par des mécanismes de communication entre la recherche agricole, les instances politiques et les utilisateurs. Aussi, des actes des ateliers scientifiques ont été édités et mis à la disposition des chercheurs et des développeurs. Sur les 31 RTE élaborés et diffusés par l'INRAB, 17 concernent la production végétale (55 %), 7 portent sur la post récolte (23 %) et 7 portent sur la production animale (23%).

De même, des actes d'ateliers scientifiques ont été édités et mis à la disposition des chercheurs et des développeurs. Enfin, l'INRAB dispose d'un plan de diffusion des résultats dont les outils sont les suivants:

- élaboration et diffusion des RTE ;
- publication d'articles dans les revues scientifiques ;
- participation des chercheurs à des forums régionaux et internationaux ;
- participation à des foires et journées agricoles, etc.

Tableau 5. Outputs issus des travaux de recherche effectués par les chercheurs de l'INRAB en 2011

Activités	Nombre
Publications	42
Communications	3
Documents de vulgarisation	24
Posters et dépliants	10
Thèses de doctorat	5
Etudiants encadrés	19

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

CONCLUSION ET OPTIONS POLITIQUES

L'INRAB a pu conduire la majorité de ses activités au cours de la période 2010–2012 grâce au soutien des partenaires techniques et financiers et à ses ressources propres. En effet, la plupart des activités programmées sur le financement du budget national, notamment celles relatives au cycle de gestion de

la recherche agricole et aux investissements, n'ont pu être réalisées faute de disponibilité de ressources financières. En dépit de cette situation, l'INRAB a pu poursuivre ses travaux de développement de nouvelles technologies, ses activités de recherche étant financées moyennant les revenus générés à l'interne et les contributions financements de partenaires tels que les réseaux régionaux de recherche, les projets et les contrats de recherche. Vu l'âge moyen élevé du personnel de recherche à l'INRAB, le recrutement et la formation de jeunes scientifiques sont au centre des préoccupations. Les grands défis de l'INRAB se résument comme suit:

- élaborer de plans de formation;
- supprimer les divergences de statut entre les chercheurs et le personnel universitaires ;
- améliorer les prestations et incitations (créer un environnement de travail plus favorable) ;
- harmoniser le statut, l'âge de la retraite des chercheurs et des enseignants chercheurs au niveau national et régional ;
- plaider pour un financement accru du Gouvernement et une meilleure harmonisation du financement émanant des bailleurs de fonds ;
- améliorer les bases de données et systèmes de suivi-évaluation ;
- améliorer la coordination et la collaboration entre les organismes de recherche et avec d'autres secteurs.

En résumé, l'absence d'un fonds permanent de recherche, le manque d'infrastructures et d'équipements pour appuyer les CRA, les problèmes du vieillissement du personnel permanent et du déclin de sa productivité, l'absence d'accès à l'internet et l'absence d'un programme de financement des activités de recherche bloquent le fonctionnement du cycle de gestion de la recherche agricole (CGRA) de l'INRAB.

Le gouvernement du Bénin envisage actuellement de modifier le statut de l'INRAB pour lui donner une plus grande autonomie et par conséquent plus de flexibilité en matière de financement et de recrutement. Ce nouveau statut permettra à l'INRAB d'offrir aux chercheurs de bons salaires et de les doter des conditions favorables de travail. Le processus de signature d'un accord d'établissement pour l'INRAB est à un stade avancé: une décision définitive de l'État est attendue pour 2014.

RÉFÉRENCES

- INRAB-a. 2004. Le cycle de gestion de la recherche. Cotonou: Institut national de recherches agricoles du Bénin. CD-ROM.
- INRAB-b. 2011. Rapport Technique et Financier de l'INRAB au 31 décembre 2010. Cotonou: Institut national de recherches agricoles du Bénin.
- INRAB-c. 2012. Rapport de Performance de l'INRAB – Année 2011. Cotonou: Institut national de recherches agricoles du Bénin.
- INRAB-d. 2013. Rapport Technique et Financier de l'INRAB. Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Cotonou: Institut national de recherches agricoles du Bénin.
- MAEP. 2011. Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Cotonou: Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- ONASA/MAEP.2008. Développement rural, sécurité alimentaire et mesures prises par le gouvernement pour gérer la crise alimentaire. Cotonou: Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche/ Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire.
- Sodjinou, E., A. Henningsen. 2012. Community-Based Management and Interrelations between Different Technology Adoption Decisions: Innovations in Village Poultry Farming in Western Africa. Institute of Food and Resource Economics (IFRO) Working Paper 2012/11. Copenhagen: University of Copenhagen, Department of Food and Resource Economics.

À PROPOS DU RAPPORT

Ce rapport, entrepris au cours de la période 2013–2014, fait partie d’une évaluation profonde des questions critiques qui entourent les capacités humaines, financières et institutionnelles de la recherche agricole en Afrique de l’Ouest. Une telle évaluation est essentielle à l’élaboration des recommandations politiques nationales et régionales qui serviront de base aux stratégies de recherche agricole régionale de l’Afrique de l’Ouest. L’évaluation a été conjointement menée par le programme sur les indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI) de l’Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement (CORAF/WECARD), et les instituts nationaux de recherche agricole de six pays d’Afrique de l’Ouest. Les pays inclus dans l’évaluation étaient le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Gert-Jan Stads et Nienke Beintema de ASTI/IFPRI et Mbène Dièye Faye du CORAF/WECARD ont cogéré l’évaluation. Les résultats de l’évaluation n’ont pas été révisés par les pairs. Toutes les opinions sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou opinions de l’IFPRI ou du CORAF/WECARD.

À PROPOS D’ASTI, D’IFPRI ET DU CORAF/WECARD

A travers ses nombreuses collaborations avec des organismes de R&D nationaux et régionaux ainsi qu’avec des institutions internationales, ASTI constitue une source exhaustive et fiable d’informations sur les systèmes de R&D agricole dans les pays en développement. ASTI est géré par l’IFPRI, qui en tant que membre du CGIAR fournit des solutions de politiques fondées sur des données probantes pour réduire la pauvreté et lutter durablement contre la faim et la malnutrition. Le CORAF/WECARD est une organisation apolitique des systèmes nationaux de recherche agricole de 23 pays d’Afrique de l’Ouest et Centrale. Son objectif est d’accroître l’efficacité de la recherche agricole dans la région afin de faciliter la croissance économique, la sécurité alimentaire et la compétitivité à l’exportation par le biais d’une agriculture productive et durable.

Copyright © 2014 Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires et Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement. Nous autorisons la reproduction d’une ou de plusieurs sections de ce document sans demande de permission expresse, à condition que mention soit faite des auteurs (IFPRI et CORAF/WECARD). Veuillez contacter l’IFPRI à l’adresse ifpricopyright@cgiar.org si vous souhaitez rééditer le texte intégral.
